



**PRÉFET
DU LOT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ BRGAE 2021- 069

**PORTANT LISTE DES CANDIDATS À L' ELECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DU LOT ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE RÉGION OCCITANIE PAR
CATÉGORIES PROFESSIONNELLES**

Le Préfet du LOT

VU le code de commerce ;

VU le code électoral ;

VU la Loi 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises concernant les modalités d'élection des membres des chambres de commerce et d'industrie et des juges des tribunaux de commerce ;

VU le Décret 2021-144 du 11 février 2021 relatif aux élections des membres des chambres de commerce et d'industrie et des juges des tribunaux de commerce ;

VU l'arrêté du 18 mars 2021 portant convocation des électeurs et relatif au dépôt des candidatures pour l'élection des membres des chambres du commerce et d'industrie ;

VU les instructions des 15 février et 22 juin 2021 du Ministère de l'économie, des finances et de la relance ;

VU l'arrêté préfectoral portant composition de la chambre de commerce et d'industrie du Lot en date du 12 avril 2021 ;

VU l'arrêté préfectoral portant composition de la chambre de commerce et d'industrie d'Occitanie en date du 12 avril 2021 ;

VU les déclarations de candidatures déposées avant le 30 septembre 2021 à 12 heures remplissant les conditions prévues par les textes susmentionnés ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 février 2020 portant délégation de signature à Monsieur Nicolas REGNY, secrétaire général de la préfecture du Lot ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du LOT ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En vue des élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie du Lot et de la chambre de commerce et d'industrie de région Occitanie dont le scrutin se déroulera du 27 octobre au 9 novembre 2021, la liste des candidats est ainsi arrêtée :

Catégorie industrie (9 candidats)

- M. Jean HUGON (**candidat titulaire CCIR** et candidat CCIT)
- Mme Frédérique CAILLET (**candidate suppléante CCIR** et candidate CCIT)
- M. Jean-François CHANUT
- M. Olivier GODON
- M. Eric GRENIER
- M. Eric JACQUART
- M. Bernard JAUZAC
- M. Filip MERTENS
- M. Xavier MIELVAQUE

Catégorie commerce (7 candidats)

- M. Frédéric VERGNES (**candidat titulaire CCIR** et candidat CCIT)
- Mme Laurence VITRAT (**candidate suppléante CCIR** et candidate CCIT)
- Mme Céline GERARD
- Mme Karine GODARD
- M. Emmanuel LELIEVRE
- M. Jean-Paul MARTY
- Mme Virginie BERGOUGNOUX

Catégorie services (8 candidats)

- M. Bertrand VIGOUROUX (**candidat titulaire CCIR** et candidat CCIT)
- Mme Régine DE MEDEIROS (**candidate suppléante CCIR** et candidate CCIT)
- Mme Virginie CHICOTTOT
- M. David EXPOSITO
- M. Philippe JAMBOU
- Mme Florence RAYNAL
- M. Christophe SELLEN
- M. Christophe WATRELOT

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Lot est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Lot.

A Cahors, le **01 OCT. 2021**

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Nicolas REGNY